



HORTICULTEUR - MARAÎCHER

CAPa Métiers de l'Agriculture

FORMATION ADULTE



Diplôme de niveau 3



Compétences visées :

- Participer aux activités de maraîchage dans leur globalité



Conditions d'admission au diplôme :

- Être âgé de 18 ans minimum



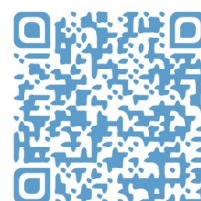
Débouchés :

- Ouvrier agricole en maraîchage
- Poursuite en formation de niveau 4



Durée de la formation :

- En centre: 25 semaines en moyenne
- En entreprise: 9 semaines minimum
- Chaque parcours est étudié et individualisé.



En 2019:

- Au CFPPA: - 80% des stagiaires diplômés (91% des UC validés)
- 89% des stagiaires satisfaits de nos formations
- Au CFA: - 88% des apprentis ont été diplômés



Possibilités de financements :

- Conseil Régional
- OPCA
- Pôle Emploi
- Individuel



Moyens Pédagogiques et techniques :

- Equipe de formateurs qualifiés
- Une exploitation pédagogique
- Un CDI et un CDR



Modalités pédagogiques :

- Cours en face à face
- Travaux dirigés et travaux pratiques
- Autoformation tutorée
- Visites...



Validation de la formation :

- Le candidat doit valider de manière progressive:
- * 6 Unités Capitalisables et 1 UCARE



Architecture de la formation :



UC Générales
UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
UCG 3 : Interagir avec son environnement social
UC Professionnelles
UCP 1 : Réaliser des travaux sur les végétaux
UCP 2 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement
UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
1 UCARE
Transformation et utilisation de matériaux naturels pour la production légumière

Les activités de l'horticulteur-maraîcher

- Il réalise les opérations de mise en culture (semis, repiquage, traitement, récolte, ...) d'espèces végétales (horticole, maraîchère, pépinière) selon les règles de sécurité et les objectifs d'exploitations (commerciaux, qualitatifs, ...).
- Il peut réaliser les opérations de conditionnement des produits récoltés.